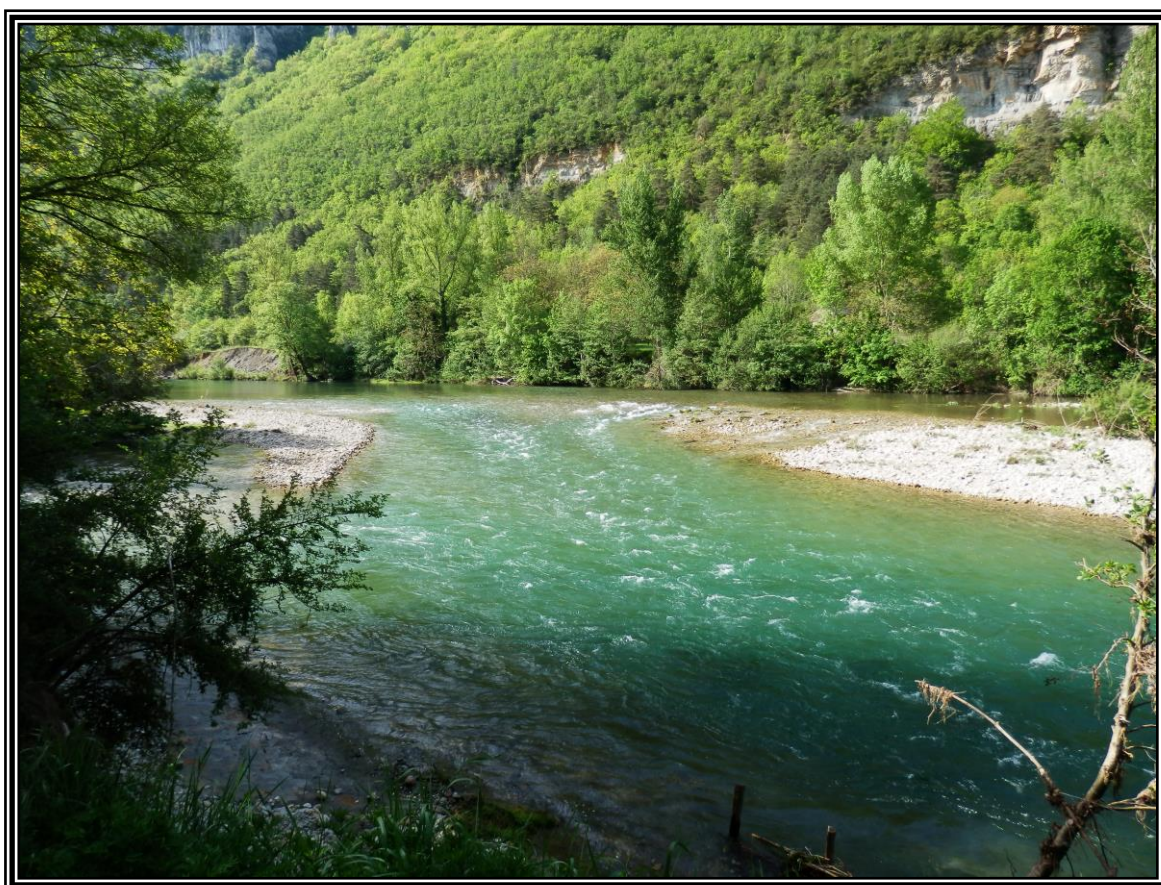


RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DE GESTION
DES COURS D'EAU

RIVIERE « TARN »
ANNEE 2012



Millau Grands Causses
Communauté de Communes

Table des matières

I- RAPPEL DES MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS EN 2012.....	3
II- BILAN D'EXECUTION DES MISSIONS.....	3
II.1- Suivi de l'état des cours d'eau	3
II.2- Accompagnement des travaux.....	5
II.3 - La gestion des champs naturels d'expansion des crues.....	8
II.4- Contacts avec les partenaires, sensibilisation et information.....	10
III-BILAN TECHNIQUE.....	11
IV- PROPOSITIONS D'ORIENTATION POUR L'ANNEE 2013.....	13

I- RAPPEL DES MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS EN 2012

La Communauté de Communes Millau Grands Causses regroupe 14 communes pour 30 000 habitants, dont 11 riveraines du Tarn. Depuis le milieu des années 1990, le District puis la Communauté de Communes réalise en direct les travaux de restauration et d'entretien des berges et du lit du Tarn, aucun syndicat de rivière n'ayant été créé sur ce linéaire.

Compte tenu de ses statuts, notre collectivité est compétente pour la gestion globale des berges sur les trois rivières principales de la Communauté, à savoir : le Tarn, le Cernon et la Dourbie. Pour ces deux dernières, il existe deux syndicats de rivière, dont la Communauté est membre. En ce qui concerne le Tarn, notre collectivité assure directement la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Jean-Jacques CHARLES, ingénieur chargé de mission environnement, a assuré le suivi de cette problématique. En mai 2012, l'équipe a été renforcée par le recrutement de Florian FERGEAULT, technicien de rivière, pour assurer les missions de technicien de rivière sur le Tarn.

L'année 2012 a été marquée par des interventions ponctuelles centrées sur des problèmes d'érosions des berges et la remise en état des zones rivulaires suite à la crue de Novembre 2011. D'autre part une mission importante a été l'élaboration du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG).

II- BILAN D'EXECUTION DES MISSIONS

Du fait de ses compétences en matière de gestion des cours d'eau, la Communauté de Communes Millau Grands Causses multiplie les actions pour parvenir à préserver et sauvegarder le patrimoine naturel de son territoire.

II.1- Suivi de l'état des cours d'eau

En 2012, le technicien de rivière s'est attaché à l'élaboration du Programme Pluriannuel de Gestion des berges et du lit du Tarn. La construction de cet outil d'aide à la décision et de planification des interventions en rivière était l'une des priorités de la Communauté.

Pour ce faire, un travail bibliographique a été mené en reprenant les précédents travaux des bureaux d'études SAGE Environnement (2007) et CEREG Massif Central (2011).

Le cours d'eau ayant subi de fortes pressions lors des crues cévenoles de Novembre 2011, le technicien de rivière a parcouru les rives du Tarn pour faire un état des lieux le plus exhaustif possible afin de noter les conséquences des crues et améliorer sa connaissance du milieu. Pour décrire de façon précise et homogène l'état du cours d'eau il a utilisé la méthode Microrive (*Cf. ANNEXE 1 ; Exemple fiche terrain*). L'état des lieux a été réalisé durant l'été en compagnie de Marc AUGLANS, en stage d'observation du métier de technicien de rivière au SESAME (Service d'Evaluation Sociale et d'Accompagnement Millavois pour l'Emploi).



Etat des lieux du Tarn à l'aide de la méthode Microrive

Suite au relevé de terrain, les données ont été saisies sur le logiciel Microrive développé par le Conseil Général de l'Aveyron. L'analyse des résultats a mis en évidence un certain nombre de problématiques et de dysfonctionnements de la rivière auxquels le PPG devra répondre (Cf. *ANNEXE 2 ; Résultats du diagnostic pour le secteur 2*).

Le Programme Pluriannuel de Gestion du Tarn est mené de façon concertée entre les acteurs du territoire (élus, riverains, partenaires techniques et financiers, associations, acteurs socio-professionnels, etc...). Dans ce cadre, des réunions de présentation et de travail ont été organisées au fur et à mesure de l'avancement pour une meilleure appropriation du programme de gestion :

- le 7 Juillet 2012 : Partenaires techniques et financiers (Cf. *ANNEXE 3 ; Compte rendu*)
- le 8 Octobre 2012 : Partenaires techniques et financiers (Cf. *ANNEXE 4 ; Compte rendu*)
- le 30 Octobre 2012 : Résultats de l'inventaire des enrochements ; ONEMA/DDT
- le 22 Novembre 2012 : Présentation du diagnostic aux maires et conseillers des communes (Cf. *ANNEXE 5 ; Questionnaire communal*)

Au cours de l'année, le technicien de rivière s'est attaché à surveiller les points singuliers de la rivière après des événements hydrologiques majeurs. Ce suivi a permis de contrôler :

- les zones d'érosions susceptibles de menacer une route comme la RD 187 sur la commune de la Cresse et sur la commune de Mostuéjols,
- les zones d'érosions susceptibles de menacer un patrimoine bâti comme la chapelle St-Pierre au lieu-dit Notre Dame des Champs sur la commune de Mostuéjols,
- l'évolution d'une érosion menaçant la piste cyclable à l'arrière du stade de Millau et sur la Maladrerie,
- l'accumulation des bois morts sur les zones de stockages naturelles.
- le troublement du Tarn par les colloïdes de Marnes lors d'orages localisés. Citons notamment le ruisseau du « Pissarote » sur la commune de Rivière-sur-Tarn

Pour cette mission de surveillance de l'état des cours d'eau et l'élaboration du PPG le technicien de rivière a consacré **49 jours**.

II.2- Accompagnement des travaux

La crue de Novembre 2011 a occasionné des dégâts sur les berges et les parcelles rivulaires du Tarn. Par conséquent des travaux de remise en état ont été engagés sur certains secteurs dans le cadre d'un marché public.

Jean-Jacques CHARLES s'est chargé du lancement de l'appel d'offre et de la consultation des entreprises.

Florian FERGEAULT a ensuite assuré le suivi des travaux de restauration et d'entretien des berges, qui ont consisté à :

- visiter des sites d'intervention,
- prendre contact avec les propriétaires riverains et la rencontre sur le terrain,
- encadrer l'entreprise lors des travaux et la réception des chantiers.

Ces travaux ont été réalisés à titre exceptionnel suite à la crue trentennale qui a porté préjudice à des propriétaires riverains. Le tableau suivant présente les travaux qui ont été réalisés au cours de l'année 2012 et la carte montre la répartition des sites d'intervention sur le territoire. A total l'entreprise est intervenue sur plus de 3 kilomètres de berges. Elle a traité 1700m² d'atterrissement et 190m³ de laisses de crue et d'embâcles au niveau des piles de ponts et des zones de stockage.



Enlèvement des embâcles au pont submersible à Millau



Reprofilage et bouturage de la berge à Mostuéjols



Avant



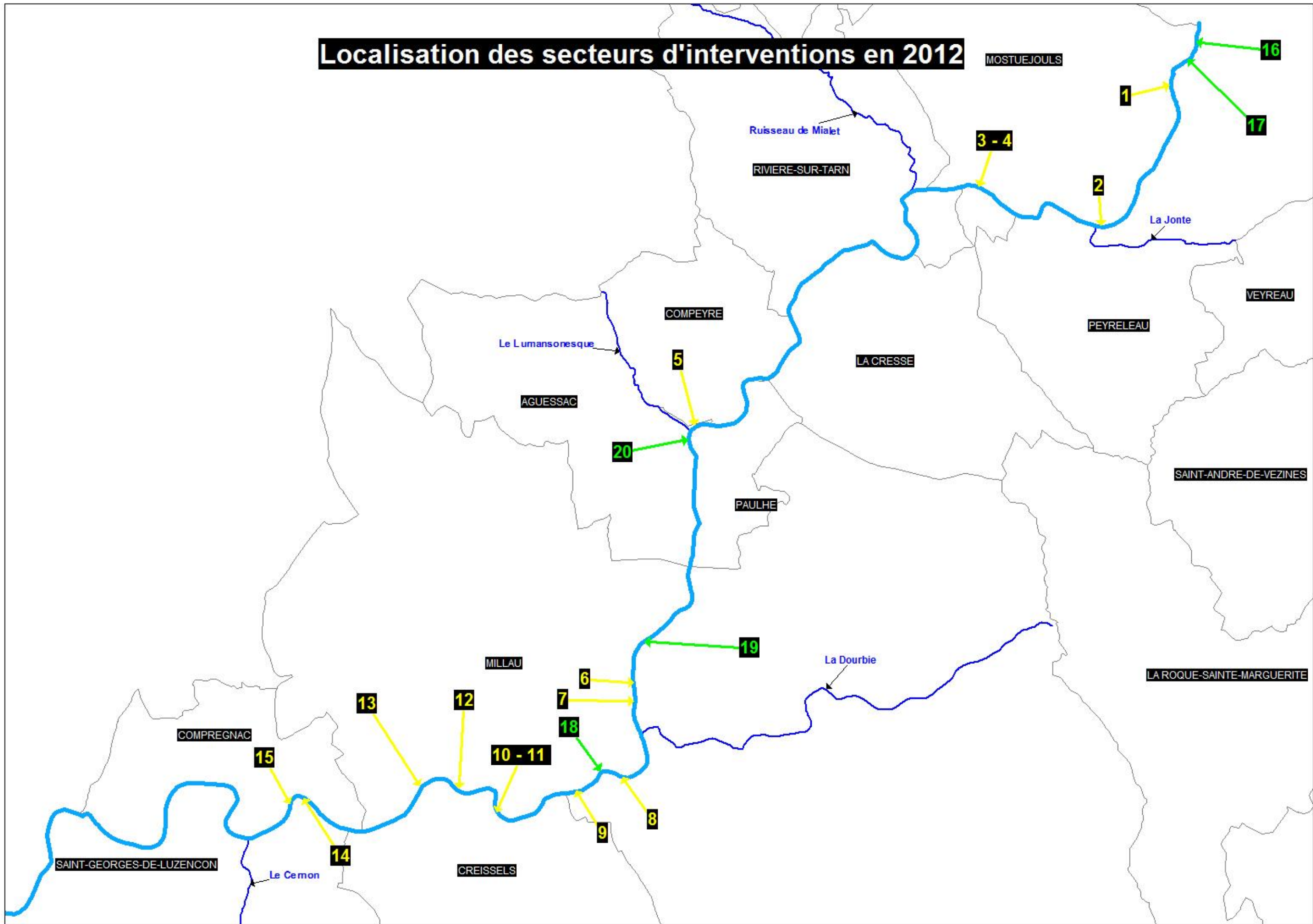
Après

Enlèvement d'une cépée d'arbre tombée et reprofilage de la berge à Millau

Bilan des travaux réalisés sur les berges et le lit du Tarn en 2012

	N°	Site	Commune	Type d'intervention	Linéaire de berge (ml)	Surface (m²)	Volume (m3)	Coût total HT
Travaux marché public	1	Plages des Basaltes	Mostuéjols	Nettoyage végétation rivulaire Enlèvement des laisses de crues	200		15	609
	2	Pont du Rozier	Mostuéjols	Reprise de la descente jusqu'à la plage		10		174
	3	Notre Dame des champs	Mostuéjols	Reprofilage de la berge et bouturage	42			5679,72
	4		Peyreleau	Nettoyage partiel de l'atterrissement (Création de chenaux de crue)	300	900		
	5	La Sablière	Aguessac	Abatage de 15 arbres vieillissants, nettoyage de la végétation et bouturage	200	50		4374,09
	6	Arrière piscine	Millau	Enlèvement des laisses de crues et entretien de la végétation	200		20	965,66
	7	Arrière stade	Millau	Enlèvement des laisses de crues et entretien de la végétation	250		17	1197,66
	8	Serre Municipale	Millau	Protection et consolidation de la berge Mise en place d'un enrochement et reprofilage de la berge	40			14400
	9	La Glacière	Millau	Enlèvement des laisses de crues	50		23	1081,66
	10	Amont du pont submersible	Millau	Nettoyage de la végétation et abattage de 25 arbres	400			1537,03
	11	Pont submersible	Millau	Nettoyage de l'embouchure du ruisseau et enlèvement des embâcles	220		35	3634,92
	12	Passage à niveau	Millau	Enlèvement des laisses de crues	100		15	1395,22
	13	Piquepoul	Millau	Enlèvement des laisses de crues, nettoyage partiel de l'atterrissement	500	750	30	7683,9
	14	Trace verte	St-Georges-de-Luzençon	Retallutage et protection génie végétal	20	20		524
	15	Plaine de Peyre	Comprégnac	Enlèvement des laisses de crues	300		35	3964,72
Travaux imprévus	16	Rapide de la Sablière	Mostuéjols	Enlèvement d'un cadre en ferraille dangereux pour les activités nautiques				1843
	17	Mas de Lafon	Mostuéjols	Aménagement débarcadère et parking	15			2450
	18	Pont Lerouge	Millau	Enlèvement arbre				245
	19	Amont Troussy	Millau	Enlèvement embâcle et restauration de la berge	15	45		1536
	20	Quais Aguessac	Aguessac	Nettoyage des berges et enlèvement des arbres menaçants	500			1231
				Total	3352	1775	190	54526,58

Localisation des secteurs d'interventions en 2012



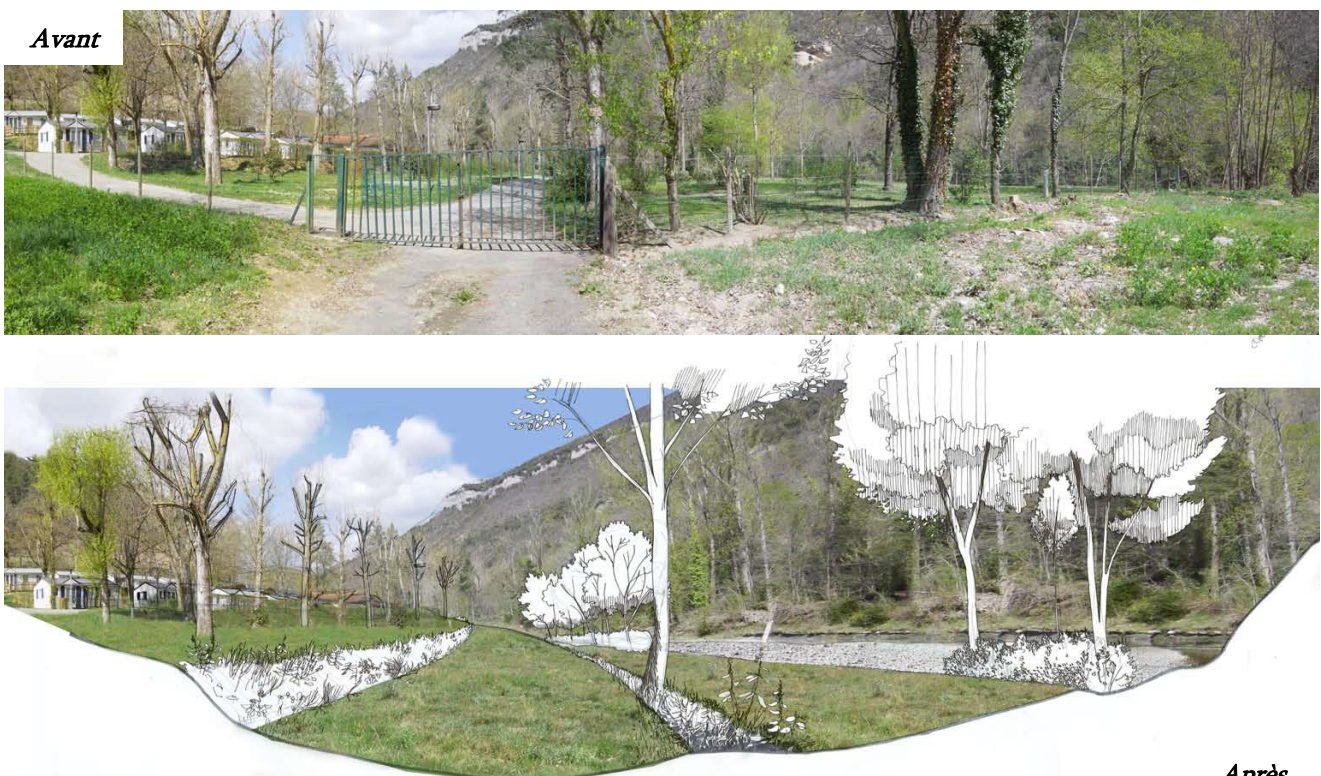
II.3 - La gestion des champs naturels d'expansion des crues

En parallèle de l'élaboration du Plan Pluriannuel de Gestion du Tarn, le technicien de rivière a eu pour mission de mener plusieurs projets de restauration de l'espace de mobilité du Tarn. Il a réfléchi à des solutions alternatives de protection des berges fortement érodées, notamment au niveau des campings. Dans ce cadre la Communauté de Communes s'efforce d'acquérir du foncier et lance des études pour rétablir le fonctionnement hydromorphologique du Tarn par la reconquête d'un espace de mobilité. Plusieurs secteurs du Tarn sont jugés comme prioritaires :

- ❖ **1- Les bords du Tarn** sur la commune de Mostuéjols.
Pour ce projet, le travail a consisté à identifier les propriétaires et mettre en évidence les parcelles sans maîtres. Par la suite, la municipalité a été contactée et une procédure de mise à jour du lit du Tarn a été engagée auprès du cadastre.
Le technicien est intervenu durant **4 jours**.

- ❖ **2- Saint-Hilarin** sur la commune de Rivière-sur-Tarn.
Une recherche sur le cadastre et des comparaisons de photographies aériennes (1948 – 2008) ont été effectuées. Le gérant d'un camping et les propriétaires riverains concernés par le projet de rétablissement d'un espace de mobilité ont été rencontrés. Par ailleurs, le technicien de rivière s'est chargé de consulter un cabinet d'expertise foncière et les services des Domaines pour estimer la valeur des parcelles et faire des propositions d'acquisition.
Ce projet a nécessité **6 jours** de travail du technicien de rivière.

Pour ces 2 secteurs, une étude photomontage a été réalisée afin de pouvoir communiquer auprès du public et des riverains sur les actions à mener à long terme. Pour cela la Communauté de Communes a fait appel à un architecte paysager : « Forêt verte ».



Photomontage ; Exemple d'un projet de réaménagement d'un camping en bordure du Tarn

❖ **3- La plaine Cambon** sur la commune de la Cresse.

Sur ce secteur une importante érosion de la berge menace une route. Au préalable, 5 propriétaires riverains ont été rencontrés sur le terrain suite à une demande de travaux de protection de la berge. Le technicien de rivière a mené une étude pour définir les causes de l'érosion et apporter des solutions techniques de restauration de l'espace de mobilité pour protéger durablement la berge et la route qui est menacée. Suite à la rédaction d'une note technique, plusieurs réunions ont été effectuées auprès des élus et des riverains.

L'ensemble de l'étude et les réunions ont nécessité **10 jours** de travail du technicien.

❖ **4- Plaine de Paulhe** sur la commune de Paulhe.

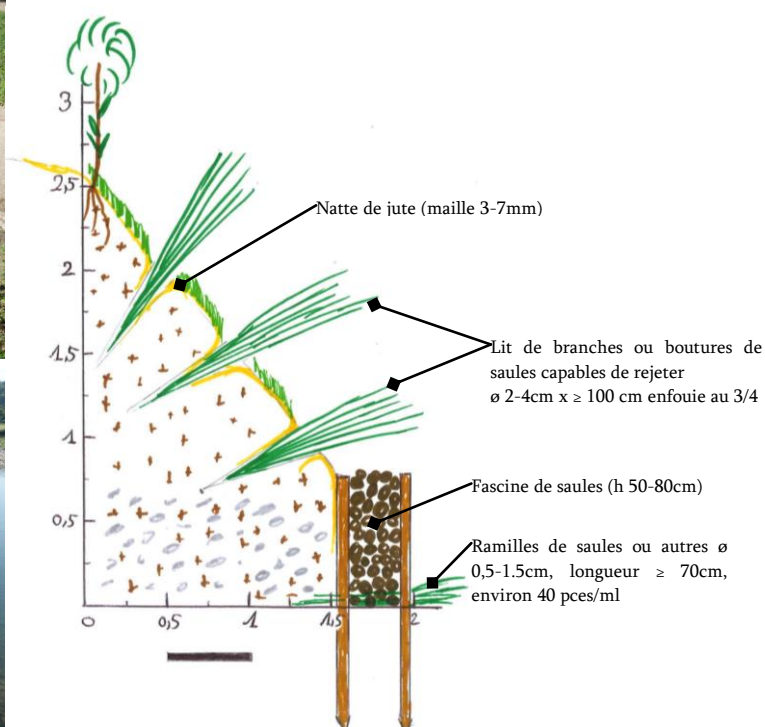
Ce secteur en méandre est caractérisé par des prairies en intrados et une zone urbanisée en extrados. L'enjeu sur ce secteur est d'améliorer la zone d'expansion des crues en vue de réduire la vulnérabilité des habitations et diminuer la dégradation des prairies lors des crues. Le technicien de rivière a rencontré les exploitants agricoles et les élus locaux pour connaître leurs attentes et leurs besoins. Une réflexion a été lancée afin de proposer le dimensionnement de travaux de restauration de l'espace.

Le technicien a consacré **3 jours** de travail.

❖ **5- Protection de la berge en génie végétal** sur la commune de Millau.

Une étude de protection de la berge à l'aide d'une solution alternative en génie végétal a été menée. Etant donné que ce projet de restauration peut servir de chantier vitrine, une recherche bibliographique et plusieurs rencontres avec les partenaires techniques ont été faites. Une étude a été réalisée par le technicien de rivière (levés topographiques, sondage, suivi photo) afin de dimensionner un ouvrage de protection adapté pour le maintien de la berge et la mise en sécurité d'une piste cyclable.

Pour cela **7 jours** de travail ont été nécessaires.



Projet de protection de la berge en génie végétal

II.4- Contacts avec les partenaires, sensibilisation et information

II.4.1- Formation et sensibilisation à la protection et à la gestion des rivières

- ❖ Dans un rôle d'animation et de sensibilisation, le technicien de rivière s'est rendu sur le terrain pour apporter des conseils techniques auprès des usagers et des collectivités (projet de plantation, protection des berges, aide au remplissage des dossiers de déclaration de travaux en rivière etc...).
- ❖ Depuis 2011, la Communauté de Communes a créé le GERI (Groupe d'Etude et de Réflexion sur les Inondations) pour répondre aux attentes et aux besoins de l'Association des Riverains du Tarn et de la Dourbie. En 2012, une réunion a été organisée le 7 juin 2012 (*Cf. ANNEXE 6 ; Compte rendu de la réunion*), et une visite sur le terrain a eu lieu le 26 juillet 2012 (*Cf. ANNEXE 7 ; Compte rendu de la rencontre*) pour discuter des travaux effectués par la municipalité. Enfin, le technicien de rivière est intervenu lors de l'assemblée générale de l'association le 15 novembre 2012. Il a fait part des actions de gestion qui sont menées par la Communauté en faveur de la rivière (*Cf. Annexe 8 ; Article Journal de Millau*).
Au total pour ces missions d'appuis techniques et de sensibilisation le technicien de rivière a consacré **5 jours**.

- ❖ Comme chaque année, la Communauté de Communes Millau Grands Causses organise une journée opération nettoyage des berges du Tarn. En 2012, elle s'est déroulée le samedi 3 mars sur le secteur de Comprégnac. Forte de son succès, cette opération a mobilisé près de 120 bénévoles et a permis de récolter 4,1 tonnes d'encombrant et de tout venant et 2,3 tonnes de ferraille destinée au recyclage (*Cf. ANNEXE 9 ; Article de presse Midi Libre*). Elle a été renouvelée en 2013 sur les berges du Tarn à Millau et Creissels.
En 2012, le chargé de mission environnement, Jean-Jacques CHARLES a consacré **8 jours** pour la préparation de cette journée, et à sa mise en œuvre pratique.



Opération Nettoyage des berges du Tarn à Comprégnac le 3 mars 2012

II.4.2- Participation à des formations

Le technicien de rivière a participé aux différentes formations et journées techniques organisées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Conseil Général de l'Aveyron afin de se tenir informé des nouveautés et de s'enrichir des retours d'expériences.

- Formation suivi/évaluation à Rodez le 10 et 11 Décembre 2012 (**2 jours**)
- Journée technique rivière à St-Affrique le 7 juin 2012 (**1 jour**)

II.4.3- Contacts avec les partenaires

Le technicien de rivière s'est rendu disponible autant que possible pour des actions sur le bassin versant du Tarn.

Voici les principaux contacts :

- Participation à des réunions d'échange et de travail dans le cadre du SAGE Tarn Amont et du Contrat de Rivière,
- Participation à la pêche électrique d'inventaire piscicole réalisé sur le Tarn par les services de l'Onema le 5 Septembre 2012,
- Mise en place (8 Juin 2012) et relève (11 Octobre 2012) des sondes thermiques sur le bassin du Tarn dans le cadre du suivi des stations pérennes de la Fédération de l'Aveyron pour la pêche et la protection du milieu aquatique,
- Participation à la réunion de travail sur les décrets frayères organisée par la DDT le 22 juin 2012.

Pour cette mission de partenariat le technicien de rivière a passé **4 jours**.

III-BILAN TECHNIQUE

Le bilan technique est synthétisé dans le tableau page suivante.

Détail des missions de suivi du technicien de rivière en 2012

II.1- Le suivi de l'état des cours d'eau		Nb Jours
Actualisation annuelle du programme de travaux, visite de terrains, propositions d'intervention		35
Surveillance continue de points singuliers : ouvrages, sites d'accumulation des déchets flottants, berges instables, plantation récentes...		9
Etablissement de diagnostic précis et propositions d'interventions urgentes suite à un évènement particulier : crue, destruction d'ouvrages...		5
Nombre total de jours		49
II. 2- L'accompagnement des travaux annuel d'entretien		
Elaboration de documents techniques nécessaires, démarche administratives, financières et réglementaires...		6
Appui technique à la réalisation des travaux, effectués soit par une entreprise, soit en régie : suivi régulier du chantier, relation avec l'entreprise, encadrement et réception chantier...		32
Nombre total de jours		38
Travaux année en cours (Nombre de semaine)		22
II. 3- La gestion des champs naturels d'expansion des crues, des espaces de mobilité		
Indentification des zones concernées : localisation cartographique, parcelles concernées, propriétaires/locataires concernés		20
Définition des enjeux : piscicole, patrimoniale, crues...		3
Suivi et surveillance de ces zones, sensibilisation des propriétaires		7
Actions particulières : gestion de la végétation, appui technique/ conseil pour la mise en place de haie, mesures agro-environnementales...		
Nombre total de jours		30
II.4- Les contacts avec les partenaires, la sensibilisation et l'information		
Formation et sensibilisation à la protection et à la gestion des rivières		5
Participation à des formations en rapport direct avec des missions prise en compte par l'Agence		3
Contacts avec les partenaires (élus, propriétaires riverains, administrations, usagers, personnels de l'Agence)		4
Elaboration et diffusion du rapport d'activité		2
Nombre total de jours		14
Nombre total de jours dans l'année		131

Détail des missions du Chargé de mission environnement en 2012

Opération nettoyage	8
Encadrement du technicien de rivière	10
Nombre total de jours dans l'année	18

IV- PROPOSITIONS D'ORIENTATION POUR L'ANNEE 2013

L'année 2013 sera marquée par la finalisation du Plan Pluriannuel de Gestion des berges et du lit du Tarn afin de commencer la première tranche de travaux en 2014. Pour finaliser ce document d'aide aux collectivités, plusieurs réunions de concertations entre les élus, les riverains et les partenaires techniques seront organisées. Un programme d'action détaillé sur 5 ans sera proposé avant le lancement d'une Déclaration d'Intérêt Général.

En parallèle du PPG, le technicien de rivière continuera le portage des projets de restauration de l'espace de mobilité du Tarn avec les élus locaux et les riverains.

En ce qui concerne les travaux en rivière, un marché sera lancé afin de protéger 75m de berge à l'aide d'une technique en génie végétal. Si nécessaire, des travaux ponctuels d'enlèvement des embâcles au niveau des ouvrages d'arts seront effectués.

L'année 2013 a pour objectif d'améliorer la communication et la sensibilisation auprès des usagers, des riverains et des touristes. C'est pourquoi la Communauté de Communes s'associe avec le CPIE du Rouergue pour faire découvrir une espèce emblématique et mal connue de nos rivières : le Castor. L'intérêt est de faire connaître cette espèce nocturne en recherchant des traces (Arbres rongés, hutte, etc...) et en essayant de l'observer dans son milieu naturel.

De plus, la Communauté de Communes renouvelle son site internet et elle souhaite intégrer une page rivière avec différents onglets pour mieux sensibiliser et informer les utilisateurs.

Millau, le 29 Mars 2013

Rédacteur ; Florian FERGEAULT

ANNEXES

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DE GESTION
DES COURS D'EAU

Rivière Tarn

Année 2012

ANNEXE 1 ; Exemple de fiche terrain MICRORIVE	1
ANNEXE 2 ; Résultats du diagnostic pour le secteur 2.....	3
ANNEXE 3 ; Compte Rendu de la réunion PPG du 5 Juillet 2012	4
ANNEXE 4 ; Compte rendu de la réunion PPG du 8 Octobre 2012	8
ANNEXE 5 ; Questionnaire communal	10
ANNEXE 6 ; Compte rendu de la Réunion GERI du 7 juin 2012	14
ANNEXE 7 ; Compte rendu de la rencontre sur le terrain le 26 juillet 2012	17
ANNEXE 8 ; Article de presse Journal de Millau du 22 novembre 2012.....	18
ANNEXE 9 ; Article de presse Midi Libre du 4 mars 2012.....	19



Millau Grands Causses
Communauté de Communes

ANNEXE 1 ; Exemple de fiche terrain MICRORIVE

FUSEAUX EVENEMENTS LINEAIRES

Observateur: *FA/MA*

Feuille n° *1,2*

7.7.23
- plein bord
- module
- étiage

Date: *18/07/12*
Repère amont secteur: *Limite camping Longue Logne*
Repère aval secteur: *Promontoire Rivière sur Tara*

Situ a G/M/I/D	(Linéaire lit milieu) SEQUENCE FACIES/ GRANULOMETRIE										Obs				
	Distance topofil (m)	Code faciès D	Code faciès S	Code faciès optionnel	% linéaire D et % linéaire S	Longueur moy (m) faciès D	Longueur moy (m) faciès S	Largeur moy (m) faciès D	Largeur moy (m) faciès S	Codes granulo D et S faciès D		H eau (m) faciès D	H eau (m) faciès S	Existence caches	Colmatage
1	650	132	120	140	57/33	200	50	50	50	213/244	0,8	0,8	1	1	<i>prema dalle</i>
1	1755	132	145	120	65/35	150	100	50	50	213/244	0,8	0,8	1	1	
1	4175	132	120	140	65/35	200	100	50	50	213/244	0,8	0,8	1	1	

Situ a G/M/I/D	(Linéaire G/D) DESCRIPTIF RIPISYLVE/SBERGES										(linéaire G/D) LIT MAJEUR		
	Distance topofil (m)	Code ripisylve	Diag DDAF ripisylve	Largeur ou largeur intervention	Epaisseur ripisylve	Continuité ripisylve	Urgence	Profil	Accès	Situ G/M/I/D	Distance topofil (m)	Code lit majeur	Observations
0	300	43	-1	1	1	4	4	3	<i>camping</i>	0	200	231	<i>concordance</i>
0	335	7	-2	0	0	1	3	3	<i>riodon</i>	0	335	116	<i>Rayonne à Pêche</i>
0	280	13	-1	1	1	3	3	3		0	650	231	<i>Lud de Tara Camps</i>
0	1075	13	0	1	1	3	4	4		0	750	116	<i>parcours niche</i>
0	1080	78	-2	0	1	1	1	1	<i>3 ripisylves</i>	0	1080	231	<i>camping à l'aligné</i>
0	1337	13	0	1	1	4	4	3		0	1085	231	<i>Terrain à l'aligné</i>
0	1350	13	-1	1	1	4	3	3		0	1110	231	<i>Terrain à l'aligné</i>
0	1750	13	0	1	2	4	5	5		0	1750	113	<i>Verret abstrait</i>
0	2240	13	0	1	2	4	4	4		0	1750	231	<i>camping</i>
0	2441	13	0	1	2	4	4	4		0	1750	116	<i>camping à l'aligné</i>
0	2660	34	-1	1	1	3	3	3		0	2490	132	<i>camping à l'aligné</i>
										0	2660	231	<i>camping à l'aligné</i>
										0	2660	132	
										0	3000	231	<i>camping</i>
										0	3170	113	<i>camping</i>
										0	3170	116	<i>camping</i>
										0	3420	132	<i>camping</i>
										0	3600	231	<i>camping</i>
										0	4100	132	<i>camping</i>
										0	4175	113	<i>Falaise</i>
										0	4175	203	<i>Sonc</i>

(en terre sèche)

FUSEAU EVENEMENTS PONCTUELS

Régime hydraulique : 7.7
 - plein bord
 - module
 - étage

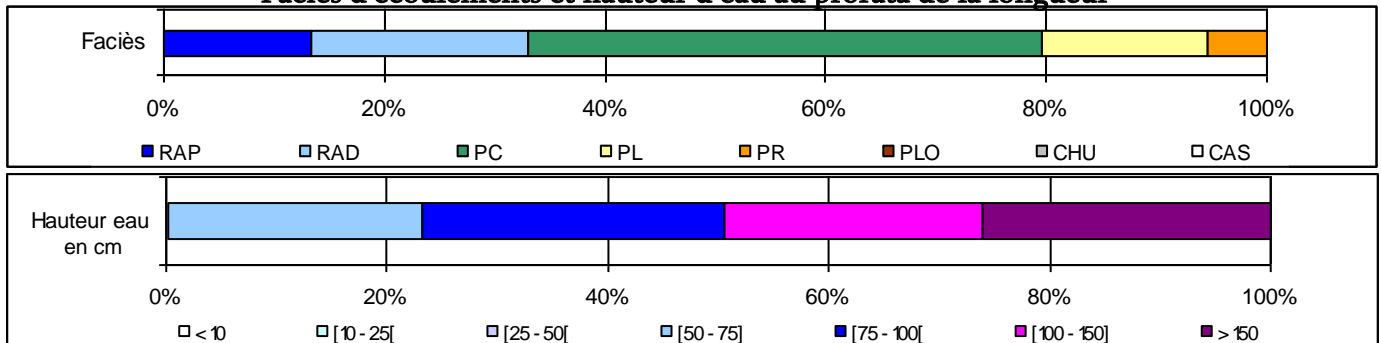
Observateur: FF, NA

18/07/10
 Repère amont secteur: Crête compléte ligne
 Repère aval secteur:

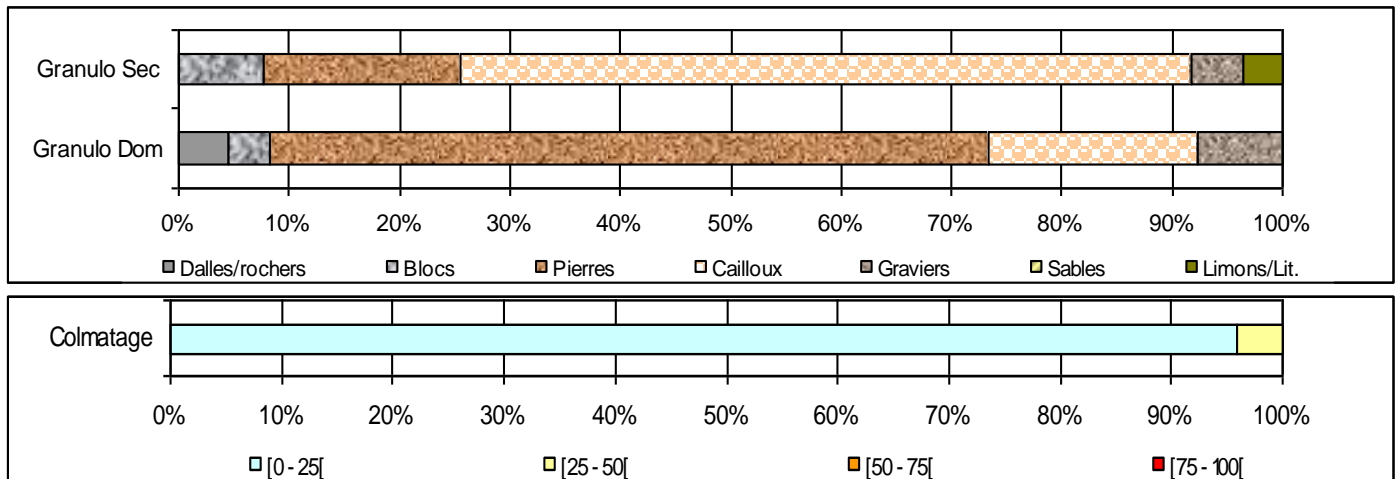
Situa G/M/D	Distance topofil (m)	Longueur (valeur topofil m)	Code ponctuel (occup)	Accès	Largeur (m)	Hauteur (m)	Urgence	Complex intery	Observations	Granulo D et S des atterrissements
D	0	260	842	3	2	82m			canal en double	218 212
G	40	355	233	3	20	1				
D	30	39	643							
D	98	95	541						piédestal	
D	156	98	847							
D	192	200	663							
D	200	200	735						Fin du canal	
D	225	226	344						BOUCHE	
D	335	405	415						canal bord du terrain	
G	375	548	842		15	0,3			piédestal	214 215
G	405	544	234							
D	405	500	344							
D	500	610	241	2	10	1			atterrissement central	214 215
D	562	680	842	3	2m	2,5		Voie	canal maigre	
D	680	630	344						profil large	
D	700	710	411		1	1			10m	
G	782	1025	231	3	15	2,5				214 215
D	782	1080	842						degrade (canal)	
D	883	1106	231	3	20	0,5			piédestal	214 215
D	1040	1056	735						canal maigre à l'oc	
G	1040	1106	411						piédestal	
D	1110	1147	735						canal maigre à l'oc	
D	1247	1350	Cloture						piédestal	
D	1317		611						canal maigre à l'oc	212 213
D	1447	1350	842						atterrissement en canal	
D	1460		615						piédestal	
G	1430	1600	344	3	13m	0m			station vuide	
D	1490	1640	233	3	10	0m				216 215
D	1620	1756	241	3	10	0m			canal (pour canal sec)	212 213
G	1675		411						1m	
G	1750	2004	233	3	40m	1,5m			Notre Dame de Charps	213 214
D	1600+1700	1866	498						Notre Dame de Charps	
D	1777	1866	847						Projet Jo-marne	215 216
D	2056	2116	231	3	5m	0,5			piédestal	

ANNEXE 2 ; Résultats du diagnostic pour le secteur 2

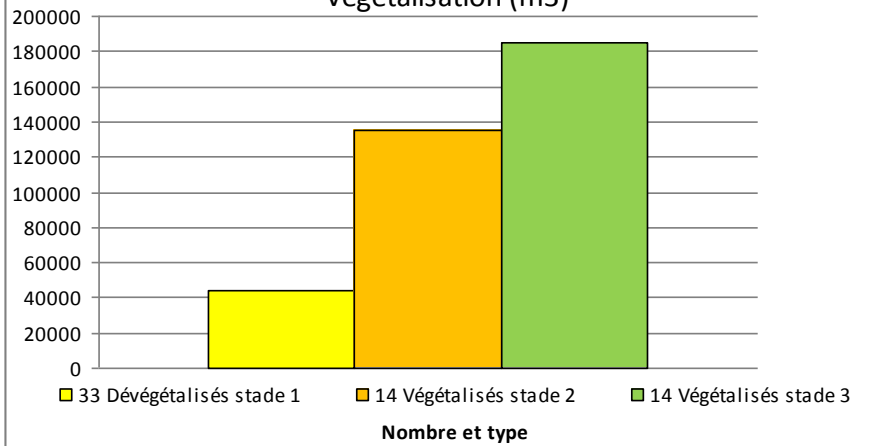
Faciès d'écoulements et hauteur d'eau au prorata de la longueur



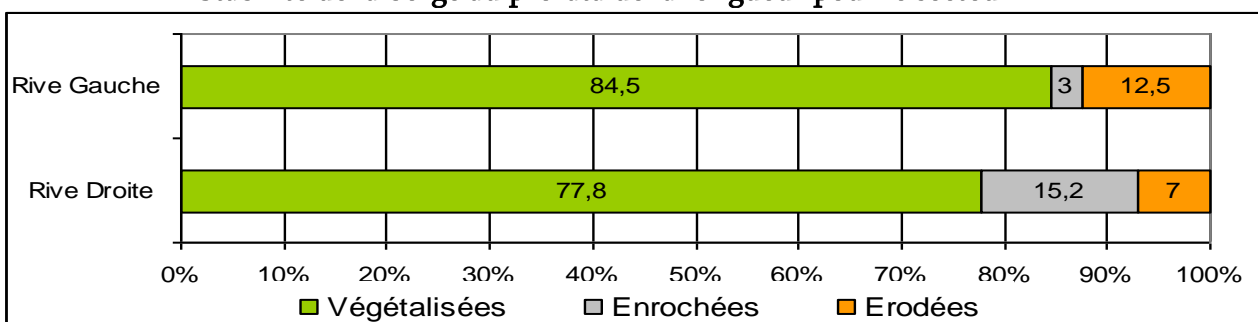
Granulométrie et colmatage au prorata de la longueur



Volume des atterrissements en fonction du stade de végétalisation (m3)



Stabilité de la berge au prorata de la longueur pour le secteur 2



PRESENTS : Thierry TERRAL (Vice-président délégué à l'Environnement), Claude ALIBERT (Adjoint au Maire de Millau), Jacques RICARD (GERI), Catherine ADNET (Agence de l'Eau Adour Garonne), Thibaut DORADO (Agence de l'Eau Adour Garonne), Cécile MERLET (Conseil Général), Stéphane CHARRETIER (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Service Départemental de l'Aveyron), Alain FRUGERE (Direction Départementale du Territoire, Police de l'eau), Hugues JOURDAN (Fédération de l'Aveyron pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques), Stéphanie BRAUD (Syndicat Mixte Grands Sites), Céline DELAGNES (Parc Naturel Régional des Grands Causses), Jean-Jacques CHARLES (Chargé de mission Environnement CCMGC), Florian FERGEAULT (Technicien rivière Tarn CCMGC).

En accueillant les participants, Thierry TERRAL présente le nouveau technicien rivière, Florian FERGEAULT, puis tous les participants en font de même.

Florian FERGEAULT présente l'état d'avancement du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG), les résultats d'une étude hydraulique complémentaire et une synthèse des remarques faites par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Fédération de l'Aveyron pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques et le Conseil Général de l'Aveyron.

Jacques RICARD résume la présentation en précisant que l'élaboration du PPG découle d'une volonté exprimée à différents niveaux (International, Europe, Etat, SAGE.....). Suite aux conclusions du PPG, certains maires ont saisi la Communauté de Communes pour des problématiques importantes concernant les berges du Tarn sur leurs communes. Afin de préciser les conclusions du PPG et notamment sur le volet hydraulique, une étude hydraulique plus précise a été réalisée sur les communes entre Mostuéjols et la Cresse.

Le Tarn n'a pas atteint son profil d'équilibre ; c'est donc une rivière active qui creuse son lit tout en divagant dans un certain espace latéralement à son cours. Cet espace est limité en de nombreux sites correspondant à :

- 1) des protections d'ouvrages, d'infrastructure : ponts, routes, agglomérations, bâtis anciens remarquables, anciens chemins, ... qui sont indispensables et doivent persister,
- 2) des protections de propriétés à vocation commerciale : campings, acrobranches, ... qui ont défiguré les rives parce qu'elles n'ont pris en compte que l'aspect commercial et non les aspects du paysage rivulaire et piscicole ; ces protections sont donc à reprofiler.

Ainsi, la divagation naturelle du Tarn reste possible entre les espaces cités ci-dessus dans la limite d'une stratégie à mettre en place avec les propriétaires des parcelles rivulaires et d'une maîtrise d'espaces publics existants ou à acquérir.

Mise en forme du PPG

Catherine ADNET rappelle que le PPG ne peut être validé en l'état et qu'il est nécessaire de reprendre le document en partie. Elle souligne que la hiérarchisation des enjeux/objectifs/actions doit être plus clairement définie dans le PPG. Elle précise que le volet hydromorphologie n'est pas suffisamment traité.

Claude ALIBERT souligne la volonté des élus à engager des acquisitions foncières pour travailler sur la restauration hydromorphologique du Tarn.

Hugues JOURDAN rappelle que l'enjeu d'enrayer le processus d'encaissement du lit n'est pas forcément pertinent et qu'il est plus réaliste de laisser au Tarn un espace de mobilité. Il est décidé de reprendre et de reformuler les enjeux, de définir précisément les objectifs et les actions pour chacun des secteurs du Tarn ainsi que de justifier les choix d'intervention (plusieurs scénarios sont possibles).

Amélioration de la connaissance

La connaissance du fonctionnement du Tarn est un point essentiel pour mieux définir les enjeux et apporter des éléments de réponse aux riverains et aux élus. Hugues JOURDAN précise qu'il est nécessaire d'identifier précisément un espace de liberté du Tarn. Ceci permettra de localiser les secteurs prioritaires (zones potentielles) devant faire l'objet d'une étude hydromorphologique.

Hugues JOURDAN se propose de travailler conjointement avec Florian FERGEAULT pour définir un espace de mobilité du Tarn en utilisant des photos aériennes et en fonction des connaissances acquises. En tenant compte des enjeux économiques, il sera proposé des secteurs d'action qui devront être validés par élus. Ces secteurs seront inscrits comme prioritaire notamment en terme de restauration hydromorphologique.

Concertation/information

Catherine ADNET rappelle que le PPG doit être construit en concertation avec les élus, les riverains, les acteurs socio-professionnels,... Les remarques de Céline DELAGNE et Stéphanie BRAUD appuient l'importance de construire le PPG en étroite collaboration avec les acteurs et les usagers. La mise en œuvre du PPG sera plus facile s'ils sont intégrés et consultés dès le début.

Il est aussi proposé de consulter les propriétaires riverains par l'intermédiaire d'une réunion et d'un questionnaire. La réunion a pour but d'informer les personnes sur le fonctionnement du cours d'eau et d'expliquer les différents processus d'évolution

(impact des extractions de granulats, blocage latéral du lit mineur, érosion des berges, ...). Le questionnaire qui sera remis à la fin de la présentation vise à connaître comment les usagers s'approprient le Tarn, comment ils le vivent ? Quels problèmes ils rencontrent ?

La démarche de consultation des riverains peut être menée par secteur sur les 5 unités homogènes.

Ce questionnaire devra faire l'objet d'une réunion de restitution auprès des élus. Les enjeux devront tenir compte de leurs avis.

Acquisitions foncières

Claude ALIBERT aborde le droit de préemption sur les parcelles. Il est évoqué l'application de la Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles (TDENS). L'Agence de l'Eau et la Fédération Nationale de Pêche peuvent contribuer financièrement à l'acquisition de parcelles.

Synthèse des points importants

- 1- Reprise du document PPG (hiérarchisation des enjeux/objectifs/actions)
- 2- Amélioration de la connaissance sur le fonctionnement du Tarn (Travail avec la FDPPMA 12 sur les espaces de mobilité du Tarn).
- 3- En parallèle, faire une réunion de présentation du fonctionnement du cours d'eau et réalisation d'un questionnaire à destination des riverains, des élus pour connaître leur avis sur leur appropriation et gestion du Tarn.
- 4- Prochaine réunion de validation du PPG prévue le **20 septembre 2012** à 14h30.

ANNEXE 4 ; Compte rendu de la réunion PPG du 8 Octobre 2012

Présents : Thierry TERRAL (Vice-président délégué à l'Environnement), Jacques RICARD (GERI), Catherine ADNET (Agence de l'Eau Adour Garonne), Thibaut DORADO (Agence de l'Eau Adour Garonne), Anne POULAIN (Conseil Général), Matthieu ROQUES (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Service Départemental de l'Aveyron), Alain FRUGERE (Direction Départementale du Territoire, Police de l'eau), Hugues JOURDAN (Fédération de l'Aveyron pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques), Stéphanie BRAUD (Syndicat Mixte Grands Sites), Céline DELAGNES (Parc Naturel Régional des Grands Causses), Florian FERGEAULT (Technicien rivière Tarn CCMGC).

Excusés : Claude ALIBERT (Adjoint au Maire de Millau), Jean-Jacques CHARLES (Chargé de mission Environnement CCMGC).

Présentation

Lors de cette réunion, il a été présenté l'état d'avancement du Plan Pluriannuel de Gestion des berges et du lit du Tarn, à savoir :

- l'état des lieux effectué sur le Tarn à l'aide de la méthode Microrive (secteur de la limite départementale jusqu'au pont de Paulhe),
- les résultats de cet état des lieux,
- la synthèse du diagnostic pour les 5 unités fonctionnelles,
- la méthode de définition de l'espace de mobilité.

Ajustement de l'espace de mobilité

La méthode de définition de l'espace de mobilité a été validée par l'ensemble des personnes présentes. Il est proposé d'ajuster la limite en vérifiant certains points sur le terrain et prendre une marge sur les zones incertaines.

La rivière Tarn dispose d'un espace de mobilité naturellement limité du fait de la géologie de sa vallée. Au fil du temps, l'espace de divagation a diminué d'une part à cause des extractions qui ont provoqué un encaissement du lit (chenalisation) et une végétalisation du lit moyen, et d'autre part à cause du changement de l'occupation du lit majeur (remblais, campings, enrochements) qui ont contraint latéralement le Tarn. Ces zones indispensables à la mobilité et à l'auto-ajustement du Tarn seront identifiées.

Concertation

Pour faire suite à la validation du diagnostic et de l'espace de mobilité, il est décidé de réunir les maires et élus des 14 communes. Les associations de riverains et les acteurs socio-économiques pourraient aussi être conviés.

- **Première réunion** : Expliquer le fonctionnement morphologique d'une rivière (Power point + film ?) et présenter la synthèse du diagnostic sur l'ensemble du linéaire. Les problématiques seront clairement identifiées par secteur.

En connaissance de cause, les participants seront mis à contribution pour remplir un questionnaire. Ce questionnaire a pour but de nous guider dans le choix des enjeux et des objectifs de gestion.

- **Deuxième réunion** : Présenter la méthode de définition de l'espace de mobilité fonctionnel du Tarn. Identification des limites avec les enjeux et usages existants. Ensuite un exemple concret pourra être présenté :

- si pas d'intervention : coût récurrents des travaux de protection des berges, contrainte réglementaire, dégradation de la qualité du milieu, risques d'interdiction de baignade, perte touristique et économique de la vallée, etc....
- si restauration de l'espace de mobilité : diminution de la vulnérabilité, coût des interventions (achat de parcelles, travaux de remodelage des berges, techniques alternatives de protection), conservation et amélioration de la qualité des eaux, valorisation et augmentation de l'attractivité de la vallée du Tarn, répercussions économiques, etc....

Les zones potentielles d'intervention seront présentées et il sera demandé aux élus de se positionner et de prioriser les enjeux au sein de l'espace de mobilité.

Liste des documents joints :

- * PPT réunion du 8 10 2012
- * Diagnostic du secteur 2
- * Carte synthèse du Diagnostic

Millau, le 9 octobre 2012

Florian FERGEAULT

ANNEXE 5 ; Questionnaire communal

Elaboration du Programme pluriannuel de Gestion du Tarn

Questionnaire communal concernant l'état et la gestion du lit et des berges de la rivière Tarn

Le Tarn s'écoule à travers les Grands Causses et votre territoire communal. Il est à l'origine de la création de ces paysages remarquables qui contribuent à l'attractivité de cette région et son économie touristique.

Ce questionnaire a pour but de savoir comment chacun d'entre vous s'approprié cet espace rivière et de connaître les attentes des différentes communes en matière de gestion. Cette enquête est un élément essentiel pour favoriser la concertation lors de la mise en place du Programme Pluriannuel de Gestion des berges et du lit du Tarn.

Il convient donc de compléter ce questionnaire avec tout l'intérêt que vous portez à cette rivière et de le retourner à l'adresse suivante avant le 14 décembre 2012 :

Communauté de Communes Millau Grands Causses

A l'attention de Florian FERGEAULT

1 Place du Beffroi

12100 Millau

Email : f.fergeault@cc-millaugrandscausses.fr

Tel : 05 65 61 40 20, 06 21 48 32 68

Données générales :

Nom de la commune : _____

Nom de la (des) personne (s) ayant rempli ce questionnaire : _____

Connaissance de la rivière Tarn

1- Que représentent pour vous la rivière Tarn et son environnement ?

2- Pour vous, le Tarn est-il bien entretenu ?

oui

non

Si oui,

• Par les riverains

oui

non

• Par vos services communaux

oui

non

• Par la Communauté de Communes

oui

non

3- Les crues ont-elles causé des dégâts sur votre commune ?

oui

non

Si oui, lesquels ? (Précisez le lieu).

4- Des aménagements ont-ils été réalisés dans les dix dernières années (enrochement, renforcement de berges, curage, rectification de méandres...) ? oui non
Si oui, lesquels ? (Précisez le lieu).

Etat et évolution du Tarn

5- Selon vous, le Tarn est-il en bon état selon les critères suivants ?

- | | | |
|--------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| • Qualité de l'eau | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| • Qualité des paysages | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| • Ressource piscicole | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| • Morphologie (forme du cours d'eau) | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| • Qualité de la végétation rivulaire | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

6- Le Tarn a-t-il changé ? oui non
Si oui, quels sont les signes visibles ?

Enjeux et usages généraux sur le Tarn

7- Classez les enjeux suivants du plus important (n° 1) au moins important (n° 5).

- ... Rétablir un espace de mobilité
- ... Entretien de la végétation des berges
- ... Préserver le patrimoine naturel (faune, flore)
- ... Lutter contre les inondations
- ... Développer les activités économiques de la vallée (camping, maraîchage, canoë, pêche).
- ... Autres, précisez : _____

8- Selon vous l'accès public à la rivière est-il suffisant ? oui non
Si non, quels sont les points à améliorer ?

- | | | |
|----------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| • Zone de baignade | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| • Pistes cyclables, de promenade | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| • Zone d'embarcation des canoës | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| • Parcours de pêche | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

- Autres (Précisez) _____

9- Le Tarn est une rivière mobile et son lit mineur peut se déplacer et évoluer rapidement. Les points durs (infrastructures et économiques) existants à l'intérieur de l'espace rivière peuvent être menacés lors des crues cévenoles.

Complétez le tableau 1 en fonction des types d'intervention à privilégier pour chacun des points durs en vous servant des numéros de la légende.

Légende

N°	Types d'intervention
1	Laisser faire (aucune intervention)
2	Déplacer le point dur
3	Aménager l'espace pour diminuer le risque
4	Protéger

Tableau 1 : Mettre le N° d'intervention à privilégier

	Points durs	N° intervention	Remarques
Infrastructures	Maison d'habitation		
	Bâtiment agricole		
	Cabane de jardin		
	Voie ferrée		
	Route		
	Pont		
	Piste cyclable		
	Sentier de randonnée		
	Patrimoine remarquable (Chapelle)		
	Puits de captage d'eau potable		
Economiques	Zone artisanale		
	Camping		
	Aire de loisirs		
	Débarcadère canoës		
	Verger, terrain maraîcher		
	Jardin particulier		
	Prairie, terre labourable		

Enjeux et usages particuliers sur votre commune

10- Quels sont les points durs d'infrastructures à protéger sur votre commune?

11- Quels sont les points durs économiques à protéger ou à déplacer ?

13- Avez-vous des projets en bordure du Tarn sur votre commune (achat de parcelle, aménagement des berges, plantation...)?

14- Quels sont les points non abordés dans ce questionnaire méritant une précision de votre part ?

A le

Monsieur, Madame le Maire

ANNEXE 6 ; Compte rendu de la Réunion GERI du 7 juin 2012

Présents : Thierry TERRAL (Vice-président de la Communauté de Communes/Maire de Creissels), Jacques RICARD (Président du Comité Scientifique du PNRGC/Animateur du GERI), Claude ALIBERT (Adjoint au Maire de Millau), Christian FORIR (Mairie de Rivière-Sur-Tarn), Jean-Paul HATSCH (Maire de Comprégnac), Deny PLANCKE (Riverain Tarn Dourbie), Alain AGNEL (Riverain Tarn Dourbie), Didier MARTINEZ (Président de l'Association des riverains du Tarn et de la Dourbie), Christian JULIEN (Mairie de Peyreleau), Guy COMBETTE (Riverain Tarn Dourbie), André MERLE (Riverain Tarn Dourbie), Didier COMPAN (Riverain Tarn Dourbie).

Absents excusés : Guy DURAND (Maire de Millau, Président Communauté de Communes), Gérard PRETRE (Maire de Saint Georges de Luzençon), Michel CLUZEL (Vice-président de la Communauté de Communes), Gilbert FAUCHER (SIVOM Tarn et Lumensonnesque), Michel GRAILLE (DDT Agence Sud), Monsieur Aimé HERAL (Maire d'Aguessac), Paul DUMOUSSEAU (Maire de La Roque Ste-Marguerite), Robert LAPEYRE (Maire de St-André de Vézines) Achille FABRE (Maire de Paulhe).

Administration : Jean-Jacques CHARLES (Chargé de mission Environnement CCMGC), Florian FERGEAULT (Technicien rivière Tarn CCMGC).

En accueillant les participants, Thierry TERRAL présente le nouveau technicien rivière pour le Tarn, Florian FERGEAULT puis tous les participants en font de même.

➤ **1- Parapet du pont du Larzac**

Claude ALIBERT expose le projet envisagé par la ville de Millau consistant à l'effacement des bretelles d'entrée et de sortie. La problématique « prolongement du parapet du Quai Sully Chalties » serait intégré à ce projet global.

L'objectif du projet est de rendre un espace accessible au Tarn et de créer une aire, destinée aux loisirs (promenade, baignade ...). Compte tenu de la configuration du Tarn à cet endroit, il s'agit d'une zone naturelle de dépôt des alluvions constituant une grande plage sableuse.

Didier MARTINEZ évoque la réalisation d'un profil topographique pour voir s'il y a besoin de remblais ou de déblais. Claude ALIBERT précise qu'il s'agit d'un projet pour le moment en attente du lancement de l'étude.

➤ **2- Programme d'actions**

Jean-Jacques CHARLES présente une à une les douze propositions de l'association et les réponses sont apportées pour chacune d'entre elles.

➤ **3-Alerte aux risques d'inondation**

Suite aux crues de Novembre et à la demande des communes membres, une réunion de concertation a été organisée en février dernier.

Les communes qui le souhaitent seront intégrées au système d'alerte de crues millavois. Elles seront prévenues en cas de montées des eaux (3 personnes/commune).

Didier MARTINEZ souligne la très bonne réactivité de la mairie lors de la crue de Novembre 2011.

Claude ALIBERT précise que des prévisions très alarmistes étaient faites en début de soirée, avec un risque de crue à plus de 8 m.

Jacques RICARD précise qu'il s'agit de prévisions d' hauteur d'eau basées sur les pluies enregistrées en temps réel et sur les prévisions des pluies à venir. Il est donc nécessaire de prévenir, en tenant compte du pronostic de pluie à venir par rapport à une situation climatologique évolutive.

Didier MARTINEZ évoque le risque de désengagement des assurances. Il ajoute que la population n'a plus la culture des crues.

Une note à l'intention des riverains qui explique la méthode de prévision des crues et son incertitude, sera rédigée. Une plaquette d'information a été publiée par la mairie de Millau. Elle présente la mesure des hauteurs d'eau au pont Lerouge et elle donne les conseils à suivre en cas de crue (Cf. fichier joint).

➤ **4- Nettoyage d'un atterrissement sur la Dourbie**

Didier MARTINEZ évoque la possibilité de « retalluter » l'atterrissement situé sous Massebiau. La Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006 empêche de faire ce type de travaux sans autorisations.

Jacques RICARD explique le principe d'une section d'écoulement et le rôle d'un atterrissement. Des investigations seront menées en englobant le cas de l'atterrissement du lieu dit Félix. Il est évoqué le phénomène d'enrochement des berges.

Jean-Jacques CHARLES précise que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et la DDT ont fait un inventaire des interventions réalisées sur le Tarn pour identifier les travaux non autorisés. De plus, il explique le problème de « point dur » engendré par les enrochements et le phénomène accélération des écoulements (on augmente la puissance du Tarn).

➤ **5-Trappe du moulin DEJEAN**

Jean-Jacques CHARLES explique qu'il n'y a aucune influence sur les écoulements et que cela a été confirmé par le bureau d'études SOGREAH.

➤ **6-Dourbiettes et Pont du Larzac**

La montée des eaux, en Novembre 2011, a montré la fonctionnalité des Dourbiettes. Le projet du Pont du Larzac s'est révélé irréaliste.

➤ **7-Chaussée de DERUY**

Les travaux de modification de la microcentrale ont démarré.

Mise en place d'un batardeau en terre et réduction de 1/3 la largeur du Tarn au niveau de la chaussée.

➤ **8- Aménagement du parking poids lourd avenue Jean Gabriac**

Le bâtiment ALRIC a entièrement été détruit. Les gravas ont été concassés. Une partie des matériaux a été exportée sous l'ancienne aire d'accueil des gens du voyage pour rétablir le chemin et le reste a été étalé sur place.

Claude ALIBERT invite les membres de l'Association des riverains des berges du Tarn et de la Dourbie à se rendre sur place pour expliquer les travaux qui ont été effectués par la municipalité.

Les riverains parlent d'un remblai en zone inondable du Tarn alors que les travaux ont permis d'enlever un obstacle aux écoulements et contribue à l'ouverture paysagère du site vers le Tarn (bâtiment désaffecté).

Les riverains s'interrogent sur le dépôt de véhicules accidentés, situé avenue Jean Gabriac en zone inondable et très peu esthétique pour une entrée de ville. Claude ALIBERT précise que les véhicules vont être évacués.

➤ **9- Présentation du Plan Pluriannuel de Gestion du Tarn (PPG)**

Florian FERGEAULT rappelle les principaux documents cadres dans lequel s'intègre le PPG (hiérarchisation des orientations et objectifs de gestion en fonction de l'échelle : Europe, France, bassin Adour-Garonne, Tarn-amont, Tarn). Il présente les principaux résultats du PPG et les programmes d'actions futurs.

Alain AGNEL précise que dans certaines régions, la présence du castor est utilisée comme argument touristique.

Il est précisé que le PPG a été présenté en commission et que ses membres sont régulièrement informés de son avancement.

Jean-Jacques CHARLES rappelle les interdictions de dépôts en bord de berges, Florian FERGEAULT ayant dans ces missions de faire remonter les infractions constatées en bord de rivière.

L'opération nettoyage de mars dernier a révélé encore une fois, les comportements irrespectueux d'habitants utilisant la rivière comme dépôt de déchets.

En conclusion, Didier MARTINEZ réaffirme la volonté d'être concerté et informé lors des projets et des travaux sur les berges Tarn et de la Dourbie.

Millau, le 11 juin 2012

Rédaction : Jean-Jacques CHARLES, Florian FERGEAULT

ANNEXE 7 ; Compte rendu de la rencontre sur le terrain le 26 juillet 2012

Association des riverains des berges du Tarn et de la Dourbie: Didier MARTINEZ (Président de l'Association), Alain AGNEL, Christian COMBETTE, Didier COMPAN, Denis PLANCKE, Robert NICOULEAU.

Administration: Claude ALIBERT (Adjoint au Maire de Millau), Florian FERGEAULT (Technicien rivière Tarn CCMGC), Marc AUGLANS (Stagiaire CCMGC).

La rencontre s'est déroulée sur les bords du Tarn, au niveau du boulevard Jean Gabriac en aval du Pont Lerouge.

L'objet de cette entrevue était de répondre aux différentes questions des membres de l'association concernant la problématique de remblaiement du lit majeur.

Problématique

Les différentes personnes présentent le problème de remblai du lit majeur et font part de leur mécontentement depuis plusieurs années. Ils nous font partager leur vécu de la crue de 1982. Ils expliquent les dégâts occasionnés et les niveaux de l'eau atteints lors de cette crue exceptionnelle.

Cette zone a subi des remblais successifs pour atteindre aujourd'hui 4 à 5 m de hauteur. Un noyer témoigne de la hauteur de remblais qui a été accumulée depuis de nombreuses années. Les membres de l'association précisent que ce problème est un héritage des précédentes municipalités et qu'il faut stopper ce phénomène pour ne pas amplifier les crues (resserrement de la largeur plein bord et accélération des vitesses d'écoulement).

Réponse

Claude ALIBERT répond à leurs interrogations en expliquant le projet d'aménagement d'un parking poids lourds à la place du bâtiment ALRIC qui a été détruit et l'aménagement de jardins à la place du remblai actuel.

Claude ALIBERT va étudier la possibilité, avec la Mairie de Millau, de faire un retallutage des remblais en pente douce. Il est évoqué la possibilité de libérer de l'espace et agrémenter la voie de promenade avec des plantations d'arbres en bordure du Tarn. L'objectif est de reproduire une promenade continue semblable à celle entre le pont de Cureplat et le pont Lerouge.

Il précise que les véhicules accidentés, situés boulevard Jean Gabriac ont été évacués.

Millau, le 31 juillet 2012

Rédaction : Florian FERGEAULT

Au fil de l'eau ...

Trop de panneaux rouges sur la Dourbie

En rappelant que les rivières et notamment la Dourbie, sont des atouts pour l'économie touristique de notre région, Claude Alibert a regretté qu'il y ait encore « trop de panneaux rouges sur la Dourbie, synonyme d'interdiction ». L'élu vert mettait l'accent sur ce problème qui empêche la collectivité d'entretenir les berges comme elle le voudrait parce que cela n'est pas fait par les propriétaires qui en ont l'obligation.

Destruction des ponts

Jacques Godfrain n'a pas manqué de rappeler qu'en 1982 ce sont pas moins de 5 ponts dont celui de Broquiès qui avaient été emportés lors de cette crue mémorable. Et l'ancien maire de Millau de souligner à ce sujet : « Ce n'est pas l'eau qui est la cause de cette destruction mais tout ce qu'elle charriait notamment les nombreux troncs d'arbres et autres ». L'occasion pour lui comme d'autres l'ont fait au cours de cette réunion de mettre en avant l'importance de l'entretien régulier des berges tout au long de l'année.

Claude Alibert met le feu ...

S'il fut beaucoup question de communication dans cette réunion, on a eu l'exemple que celle-ci pouvait parfois, être mal interprétée. Ainsi à une question anodine demandant ce que la commune comptait faire pour éviter l'inondation récurrente du quartier de la Cité des Causses. L'adjoint aux travaux indiquait que l'erreur initiale avait été de laisser construire à cet endroit-là. La solution la plus radicale étant pour lui l'expropriation pour ensuite raser les maisons. Une solution extrême évoquée, mais nullement envisagée par la collectivité. Il a fallu malgré tout l'intervention du maire pour rassurer l'assemblée et éteindre le feu de la contestation que venait d'allumer sans le vouloir son adjoint aux travaux, Claude Alibert.

Assemblée générale des riverains du Tarn et de la Dourbie

La vigilance contre les crues reste toujours d'actualité



C'EST DEVANT UNE SALLE René Rieux copieusement garnie avec la présence de nombreux élus de la Communauté de communes Millau-Grands-Caussees que s'est tenue cette assemblée générale.



TOUT AU LONG de cette assemblée, Didier Martinez n'a pas pratiqué la langue de bois en direction des élus.

Si le passé fut évoqué notamment avec un film retraçant les crues de 82 et 94, c'est surtout de l'avenir dont il fut question lors de cette assemblée générale des riverains du Tarn et de la Dourbie. Dans une salle René-Rieux, bien garnie avec la présence de plusieurs maires dont celui de Millau ainsi que son prédécesseur, cette réunion a donné lieu « à un exercice de démocratie participative intéressant » comme n'a pas manqué de le souligner Alain Marc à l'heure de la conclusion des débats.

Sur un sujet qui reste aussi sensible notamment pour ceux qui vivent en zone inondable, cette assemblée a été l'occasion de débattre sur des sujets qui sont loin de faire l'unanimité. C'est notamment le cas de l'implantation de la deuxième microcentrale située au saut

du Tarn à la Maladrerie par l'entreprise Sévigné. Le PDG de cette dernière était d'ailleurs présent lors de cette assemblée et Didier Martinez a tenu à féliciter Marc Sévigné pour « avoir joué le jeu avec nous en nous présentant son projet de la Glacière et ce que vous avez fait sur le site est formidable ». Pour autant le prési-

dent de l'association n'a pas caché son opposition pour l'instant à la microcentrale que l'industriel veut implanter à la Maladrerie et pour laquelle le projet suit son cours.

Pas une association contre les élus

Toujours en matière de communication, le président Martinez a profité de la présence des élus et notamment du maire de Millau pour déclarer : « Nous ne sommes pas une association contre les élus. Nous sommes une association qui ne vous coûte rien (Ndlr : aucune subvention n'est versée à cette dernière) et nous sommes à votre disposition pour travailler avec vous ». Un message bien perçu par le maire de Millau qui a d'ailleurs souligné lors de son intervention « le ton et le sérieux de la réunion ». Quelques minutes auparavant, Guy Durand n'avait pas manqué de mettre en avant les efforts consentis par la collectivité et notamment par la Communauté de com-

munes Millau Grands Caussees pour œuvrer à la lutte contre les crues. Ils se traduisent notamment par l'embauche d'un technicien de rivière, Florian Fergeat. Ce dernier a d'ailleurs fait un exposé à la suite de la projection du film sur les crues de 82 et 94.

Autre effort consenti par la Communauté, c'est la mise en place d'un Groupement d'Études et de Recherches sur les Inondations (G.E.R.I.) auquel participe activement l'association. Il s'occupe en la matière aussi bien du Tarn que de la Dourbie. Les maires de La Roque-Sainte-Marguerite, Aguessac, La Cresse et Comprégnac participaient d'ailleurs à cette assemblée.

Des élus qui comme ceux de Millau se sentent pleinement impliqués dans cette lutte contre les crues comme on a pu le constater et qui n'hésitent pas à proposer des choses en la matière. C'est notamment le cas d'Aimé Héral à Aguessac qui soumet l'étude d'un chenal dans la plaine au pied de Paulhe. Enfin rappelons que parmi les nombreuses propositions émises par l'association en préambule du débat figure la mise en place par chacune des collectivités d'une enveloppe destinée à lutter contre les inondations. Et à ce titre l'association demande la nomination d'un « Monsieur inondations » afin qu'il soit l'interlocuteur privilégié en la matière.

J.B.

Projets pour 2013 pour lutter contre les crues

Parmi les nombreuses questions posées aux responsables municipaux lors de cette soirée ont figuré notamment les projets de la ville en matière de lutte contre les crues. Claude Alibert, adjoint aux travaux, a indiqué que le but de la ville était de supprimer tous les remblais présents au bord du Tarn. Un objectif à long terme. L'année 2013 verra surtout le déménagement du parking des poids lourds situé derrière les courts de tennis à proximité du boulevard extérieur à l'ancien emplacement de la friche Cotrival en bordure du boulevard Jean-Gabriel. Un aménagement de cette zone, notamment en contre-bas est à l'étude avec l'implantation de jardins ouvriers et d'une zone de loisirs. « Des travaux qui permettront de creuser et d'avoir une meilleure divagation de l'eau » a indiqué Claude Alibert.

Q2—

Ménage de printemps sur les berges du Tarn

Comprégnac | Les bénévoles se sont activés hier après-midi.

Ils étaient nombreux hier à avoir répondu à l'appel de la communauté de communes Millau Grands Causés pour venir nettoyer les berges et lit du Tarn aval, direction Comprégnac. Le terrain d'action s'étendait sur une dizaine de kilomètres, de la sortie de Millau jusqu'aux abords de Candas. Et on peut dire qu'avec six éditions derrière elle, l'opération nettoyage commence à être « bien rodée ». La centaine de bénévoles était répartie le long de la rivière avec une seule mission en tête : débarrasser le site de tous ses déchets, destinés soit au recyclage, soit à l'enfouissement. À en croire les habitués du secteur, le site est « plus propre » qu'avant. Aveyronnais et touristes se préoccuperaient-ils davantage de l'environnement ? À moins que ce ne soit dû au premier nettoyage effectué par les inondations de fin 2011. Toujours est-il que d'après Coralie Py, animatrice et prévention des déchets à la communauté de communes, cette opération entraîne une véritable prise de conscience : « Quand on a participé une fois, on voit les choses autrement. » Pas de doute donc que les bénévoles veilleront à ne plus jeter leurs déchets en pleine nature. Reste à convaincre les autres.

CÉCILE ALIBERT
calibert@midilibre.com



■ Une centaine de bénévoles s'était donné rendez-vous le long du Tarn. Photos FRANÇOIS CÉLIÉ



◀ ▲ Déchets en tout genre

À gauche, un bénévole a rempli une poubelle entière de débris et déniché un bout de ferraille qui partira au recyclage. Même les élus ont mis la main à la pâte comme Roger Lafon, maire honoraire de Comprégnac et Béatrice Marre, conseillère municipale à Millau, traquant les morceaux de plastiques disséminés un peu partout (ci-dessus).